CATECHISME A L'USAGE DU DIOCESE DE QUEBEC

Imprimé par l'Ordre de Monſeigneur JEAN OLIVIER BRIAND, Evêque de Québec.



TROISIEME EDITION.

A QUEBEC.
Chez JOHN NEILSON Imprimeur & Libraire.
No 3 RUE DE LA MONTAGNE.
MDCCCIII.

M

L'IL

EV

JEA
la
de
Pr
D

L
eſt u
et de
répa
néce
nouv
qu'à
pour
devo
tout
donn
ſaire
ſiere
ceſſa
Pe
ſon
enfa



MANDEMENT

DE MONSEIGNEUR

L'ILLUSTRISSIME ET REVERENDISSIME

EVEQUE DE QUEBEC.

••••••*•••••

JEAN OLIVIER par la miséricorde de Dieu et la grace du Saint Siége Apostolique, Evêque de Québec, &c. &c. &c. A tous les Curés, Prêtres, Catéchistes et à tous les fidèles de notre Diocèse, Salut et Bénédiction.

LE Catéchisme que nous vous présentons, nos très-chers Freres, n'est pas une nouvelle Doctrine; elle est unique, elle est invariable: c'est celle de tous les tems et de tous les lieux où s'étend la religion Catholique, répandue elle même dans tout l'Univers. Mais dans la nécessité où nous nous sommes trouvés d'ordonner une nouvelle Edition du Catéchisme de Sens qui a été jusqu'à présent à l'usage de ce Diocèse; Nous avons cru, pour la plus grande utilité des Catéchistes et des Peuples, devoir y changer quelque chose dans la méthode, surtout au petit Catéchisme, auquel nous avons de plus fait donner une étendue suffisante pour l'Instruction nécessaire des plus jeunes enfans, et des personnes les plus grossieres; et pour fixer les Catéchistes sur ce qu'il est nécessaire d'exiger de ces sortes de gens.

Pour le grand Catéchisme, nous l'avons laissé dans son ancienne méthode, pour ne point trop dérouter les enfans qui sont déjà instruits; et dans toute son étendue,

due, en y ajoutant même quelques fois des Demandes et des Réponses plus détaillées, afin que les Fidèles de tout âge puissent s'y instruire à fond de tout ce que la Foi enseigne de dogmes, de tout ce que la piété inspire de sentimens, et de tout ce que les vertus Chrétiennes exigent de pratique.

Par-tout nous sommes demeurés très étroitement attachés à la Doctrine de l'Eglise Catholique, definie dans tous les Conciles; et enseignée par tous les Evêques, bien assurés par les promesses expresses faites par Jesus Christ à ses Apôtres, qu'il seroit avec eux et avec leurs Successeurs, tous les jours jusqu'à la consommation des siècles, et que l'erreur ne prévaudroit jamais contre la Sainte Doctrine ; qu'il ne permettra pas que la vérité bannie tout à la fois de la bouche du Successeur de Pierre, Vicaire de Jesus-Christ en terre, et du corps des premiers Pasteurs, soit concentrée dans un seul pays, et ne trouve d'asyle que dans des peuples sans caractère, ou dans un pétit nombre d'Evêques.

Mais comme nous sommes convaincus que c'est de l'instruction des enfans que dépend principalement la conservation de la Foi et des bonnes mœurs dans notre Diocèse ; Nous vous exhortons, nos très-chers Freres et nos Co-opérateurs dans le sacré ministère, de faire de cette fonction un de vos principaux devoirs. Nous nous sommes souvent apperçus dans le cours de nos visites, que la fidelité en ce point est le caractère distinctif des bons Prêtres, et des familles véritablement Chrétiennes ; et si quelquefois nous avons eu la douleur de trouver des Ministres négligens sur l'article des Catéchismes, nous avons aussi souvent eu la consolation d'en trouver de fidèles et de zélés, qui font notre joie, notre gloire et notre couronne.

C'est pour seconder le zèle de ces bons Ministres, et pour ranimer le courage des foibles ; qu'en vous présentant

ſentant cette nouvelle Edition du Catéchiſme, nous avons crû devoir renouveller toutes les Ordonnances de nos Illuſtres Prédéceſſeurs à l'occaſion des Inſtructions Familières : A CES CAUSES Nous Ordonnons ce qui ſuit.

I. Dans toutes les Paroiſſes de notre Diocèſe, le Catéchiſme ſe fera ordinairement tous les Dimanches et Fêtes de l'année.

II. Dans le Carême, et autres temps où il ſera queſtion de preparer prochainement à la premiere Communion ceux qu'on trouvera en âge et en état d'y être diſposés ; outre le Dimanche on fera encore le Catéchiſme deux ou trois fois la ſemaine. Il feroit bon qu'en Carême (autant que Meſſieurs les Curés le trouveront praticable) la Priere Chrétienne ſe fit publiquement à l'Egliſe, à l'iſſue du Catéchiſme ; et dans ce cas tous les fidèles ſont exhortés à ſe trouver à l'un et à l'autre.

III. Les Prêtres qui ſe trouveroient chargés du ſoin de deux Paroiſſes, le feront ordinairement dans celle de leur principale réſidence. Et de plus ils feront tous leurs efforts pour avoir un Catéchiſte qui ſupplée dans la ſeconde ; mais ils l'y feront par eux-mêmes, au moins une fois le mois, et dans le Carême, au moins une fois la ſemaine.

IV. Les Maitres et Maîtreſſes d'Ecole de paroiſſe le feront régulierement en tout temps, dans leur Ecole, deux fois par ſemaine. Et nous ſouhaitons qu'après que les enfans auront quitté l'Alphabet, le premier livre de lecture qu'on leur donnera ſoit le petit Catéchiſme, qui pour cette raiſon ſera imprimé ſéparément, afin qu'on puiſſe ſe le procurer à moindre prix. Cependant pour recevoir aux inſtructions pour la première communion, on exigera des enfans qui ſavent lire, qu'ils aient encore un grand Catéchiſme à leur uſage.

V. Le Catéchiſte aura un Catalogue exact des noms,

surnoms, et de l'âge des enfans ; et il le lira de temps en temps pour connoître plus facilement les absens ; et dans les Eglises ou Salles de Catéchisme, on aura soin que les garçons soient rangés d'un côté et les filles de l'autre. Et on ne recevra personne à la première Communion, qu'il ne soit suffisamment instruit et qu'il n'ait donné, dans les Catéchismes, des marques d'assiduité et de modestie.

VI. Ceux et celles qui auront nouvellement fait leur première Communion, seront obligés de continuer à venir aux Catéchismes, au moins pendant quelque tems, pour s'affermir dans ce qu'ils savent. Et dans les familles Chretiennes, ce sera eux qui devront être chargés de faire à haute voix, en commun, les prières Chrétiennes du soir et du matin.

VII. Nous exhortons aussi les personnes de tout âge et de toute condition, d'assister, le plus qu'elles pourront, à ces instructions familières, tant pour l'émulation et le bon exemple, que pour y être témoins du progrès des enfans, et pour s'édifier elles-mêmes par le souvenir des vérités et des vertus Chrétiennes. C'est une excellente manière de sanctifier les Dimanches et Fêtes.

VIII. Les Pères et Mères, les Maîtres et Maîtresses doivent se ressouvenir de l'obligation étroite où ils sont de veiller à l'instruction des personnes qui leur sont soumises, et de les envoyer exactement au Catéchisme.

IX. Nous souhaitons aussi que dans toutes les familles Chrétiennes, dans celles même où on ne sauroit pas lire, on conserve toujours un ou plusieurs exemplaires de notre Catéchisme, pour avoir la facilité, dans les occasions qui se présentent souvent, de le faire expliquer ou répéter aux enfans.

Sera le présent Mandement imprimé à la tête du

nouveau

nouveau Catéchisme, et on en fera la lecture au Prône tous les ans, au premier Dimanche d'Octobre.

Donné à Québec, sous notre Seing et le Sceau de nos armes et la signature de notre Sécrétaire, le 7 Mars 1777.

(*Signé*) † J. OL. Evêque de Québec.

Et plus bas

Par Monseigneur,

AUG. D. HUBERT, Prêtre
et Curé de Québec.



AVERTISSEMENT.

LES anciennes éditions du Catéchiſme de Sens, en uſage depuis long tems dans ce Diocéſe, étant épuiſées, il a été néceſſaire d'en faire une nouvelle, dans laquelle on a trouvé à propos de faire quelques additions et quelques changemens, non pas dans la doctrine qui eſt invariable, mais dans la méthode qu'on a cru rendre plus claire et plus facile. Ce Catéchiſme ſera dans la ſuite le Catéchiſme propre du Diocèſe de Québec.

Cependant pour ne pas embrouiller la mémoire des enfans qui ſont déja inſtruits, ni dérouter les Catéchiſtes, on s'eſt écarté le moins qu'on a pu de l'ordre et de la méthode du Catéchiſme de Sens, dont on a preſque toujours employé juſqu'aux mêmes mots.

Le tout, dans l'un comme dans l'autre, ſera diviſé en quatre parties : la première contiendra le petit Catéchiſme ou l'Abregé de la Doctrine Chrétienne ; la ſeconde, une explication plus étendue de cette même Doctrine ; la troiſième aura pour objet le Catéchiſme des principales Fêtes de l'année, et la quatrième, une inſtruction particulière pour préparer à la première Communion.

Ces quatre parties ne feront qu'un ſeul et même Catéchiſme ; cependant afin de faciliter aux perſonnes peu aiſées, le moyen de ſe procurer à moindre prix, au moins ce qu'il y a de plus eſſentiel dans un livre ſi néceſſaire ; on vendra à part, à ceux qui le voudront, le Petit Catéchiſme, auquel on a donné un peu plus d'étendue qu'il n'en avoit auparavant.

INTRODUCTION.

Les *Catéchistes auront soin d'observer ;*

Premièrement, que la connoissance des quatre premiers articles du petit Chatéchisme, dont le premier traite de l'Unité de Dieu, le second de la Trinité des Personnes Divines, le Troisième, de l'Incarnation du Verbe, le quatrième, de la Redemption des hommes, est absolument nécessaire au Salut, et, comme disent les Théologiens, nécessaire de néceſſité de moyens *au moins quant à la substance. Quant aux articles qui suivent, quoique moins essentiels, ils sont pourtant d'une telle importance, que la négligence à les apprendre rendroit coupable de péché celui qui les ignoreroit par sa faute.*

Ils observeront en second lieu, que dans tout les corps du Catéchisme, on a fait imprimer en caractères Italiques, les Demandes et Réponses moins importantes, et qu'on peut ne pas exiger des enfans qui n'ont point de mémoire ni d'ouverture d'esprit : il suffira pour ceux-là que le Catéchiste par une courte explication, leur en donne quelque idée.

Ils observeront encore, qu'on a eu soin de rapeller toujours la demande dans la Réponse, afin de donner aux enfans une connoissance plus précise, et moins abstraite des vérités qu'on leur enseigne ; chaque réponse renfermant une vérité complette. Ensorte, qu'en omettant toutes les demandes, on pourroit des réponses du Catéchisme réuneis, faire une lecture suivie.

Ils observeront enfin, qu'il faudra ordinairement commencer l'instruction par les quatre demandes préliminaires mises ci-après ; à moins que celui qu'on instruiroit ne fût pas baptisé ; auquel cas on commenceroit d'abord par l'article premier de l'Unité de Dieu.

PREMIERE PARTIE.

Petit Catéchisme, OU ABREGE DE LA DOCTRINE CHRETIENNE.

Demandes Préliminaires.

D. ETes-vous Chrêtien ?
R. Je suis Chrétien par la grace de Dieu.
D. Qu'est-ce qui vous a fait Chrétien ?
R. C'est le Baptême qui m'a fait Chrétien.
D. Qu'elle est la marque du Chrétien ?
R. La marque du Chrétien est le Signe de la Croix.
D. Faites sur vous le Signe de la Croix.
R. †. Au Nom du Père, et du Fils, et du St. Esprit, Ainsi soit-il.

ARTICLE PREMIER.

De l'Unité de Dieu.

D. QUI vous a créé et mis au monde ?
R. C'est Dieu qui m'a créé et mis au monde.
D. Pourquoi Dieu vous a-t-il créé ?
R. Dieu m'a créé pour le conoître, l'aimer et le servir, et acquérir par ce moyen la vie éternelle.

D. Qu'eſt-ce que Dieu ?
R. Dieu eſt un Eſprit infiniment parfait, Créateur et Maître abſolu de toutes choſes.
D. Où eſt Dieu ?
R. Dieu eſt partout ; il remplit le Ciel et la Terre.
D. *Si Dieu eſt partout, pourquoi ne le voit-on pas ?*
R. *Nous ne voyons pas Dieu, parce qu'il eſt un pur Eſprit qui n'a point de Corps.*
D. Dieu voit-il tout ?
R. Dieu voit tout, et même ce qui eſt de plus caché dans notre cœur.
D. Dieu a-t-il commencé d'être ?
R. Dieu eſt éternel ; il n'a point eu de commencement, et il n'aura jamais de fin.
D. Combien y a-t-il de Dieux ?
R. Il n'y a qu'un ſeul Dieu, et il ne peut y en avoir pluſieurs.

ARTICLE II.

De la Trinité des Perſonnes Divines.

D. COMBIEN y a-t-il de perſonnes en Dieu ?
R. Il y a trois Perſonnes en Dieu, qui ſont le Père, le Fils et le St Eſprit.
D. Le Père eſt-il Dieu ?
R. Le Père eſt Dieu.
D. Le Fils eſt-il Dieu ?
R. Le Fils eſt Dieu.
D. Le St. Eſprit eſt-il Dieu
R. Le St. Eſprit eſt Dieu.
D. Il y a donc trois Dieux ?
R. Ces trois Perſonnes Divines ne ſont qu'un ſeul et même Dieu.
D. Comment cela ?
R. Parce qu'elles n'ont qu'une même Nature et une même Divinité. *C'est ce que nous appellons le Mystère de la très-Sainte Trinité.*

D.

D. *Qu'entendez-vous par ce mot MYSTERE ?*

R. *Un Mystère est une chose que nous sommes assurés qui est, par ce que Dieu l'a dit ; mais que nous ne savons pas dire comment elle est, par ce que notre esprit est trop foible et trop borné pour connoitre la Nature Divine.*

D. Qu'entendez-vous par le mot TRINITE' ?

R. Le mot TRINITE' signifie un seul Dieu en trois Personnes, Père, Fils et St. Esprit.

D. Y a-t-il quelqu'une des trois Personnes Divines plus grande ou plus parfaite que les autres ?

R. Les trois Personnes Divines, n'ayant qu'une même nature, sont égales en toutes choses.

ARTICLE III.

De l'Incarnation du Verbe.

D. QU'est-ce que JESUS-CHRIST ?

R. JESUS-CHRIST est la seconde personne de la très Sainte Trinité, le Verbe Divin, où le fils de Dieu fait homme. Nous l'appellons aussi NOTRE SEIGNEUR.

D. Que veut dire *se faire Homme ?*

R. Se faire Homme, est prendre un Corps et une Ame semblable aux nôtres.

D. Où le Fils de Dieu a-t-il pris un corps et une Ame ?

R. Le Fils de Dieu a pris un Corps et une Ame dans le Sein de la Glorieuse Vierge Marie, sa Mere, par l'opération du St. Esprit. *C'est ce que nous appellons le Mistère de l'Incarnation.*

D. *N'y a-t-il que le Verbe ou Dieu le Fils qui se soit incarné ?*

R. *Il n'y a que le Verbe ou Fils de Dieu, la seconde Personne de la Sainte Trinité, qui se soit incarné.*

D. Jesus-Christ est-il un homme comme les autres ?

R.

R. Jeſus-Chriſt eſt Dieu et homme tout enſemble.

D. *Peut-on voir Jeſus Chriſt ?*

R. *En tant que Dieu, Jeſus Chriſt eſt inviſible ; mais on peut le voir en tant qu'Homme. On l'a vu tandis qu'il étoit ſur la terre, et on le verra encore dans le Ciel, et à la fin du monde.*

D. Quel jour eſt-il né ?

R. J. C. Notre Seigneur eſt né le jour de Noël.

ARTICLE IV.

De la Rédemption des Hommes.

D. POurquoi le Fils de Dieu s'eſt-il fait Homme et eſt venu au monde ?

R. Le Fils de Dieu s'eſt fait Homme et il eſt venu au monde pour nous racheter tous.

D. De quoi nous a-t-il rachetés ?

R. C'eſt de la damnation éternelle que J. C. Notre Seigneur nous a rachetés. Sans lui nous étions tous damnés.

D. *Qui nous avoit engagés à cette damnation ?*

R. *C'eſt Adam notre premier Père, qui, en déſobéïſſant à Dieu, nous avoit, par ſon péché, engagés à la damnation.*

D. *Combien de tems J. C. eſt-il reſté viſible ſur la terre ?*

R. *Jeſus-Chriſt eſt reſté viſible ſur la terre pendant environ trente-trois ans.*

D. *Qu'à fait J. C. ſur la terre pendant ce temps-là ?*

R. *J. C. ſur la terre, a fait trois choſes. 1° Il à enſeigné aux Hommes à vivre ſaintement. 2° Il leur en a donné l'exemple. 3° Il leur en a mérité la Grace.*

D. Qu'a-t-il fait pour nous racheter ?

R. Jéſus Chriſt, pour nous racheter, a donné ſa propre vie. Il a ſouffert et il eſt mort pour nous. *C'eſt-ce que nous appellons le Myſtère de la Rédemption.*

D. Comment eſt-il mort ?

R. Jéſus-Chriſt eſt mort par le ſupplice de la Croix.

D. Quel jour eſt-il mort ?
R. Le Vendredi Saint.
D. Si Jéſus-Chriſt eſt mort il ne vit donc plus ?
R. J. C. vit encore, et il vivra éternellement, parce qu'il eſt reſſuſcité *le jour de Pâques, le troiſième après ſa mort.*
D. Où eſt maintenant J. C. depuis ſa Réſurrection ?
R. Comme Dieu, Jeſus-Chriſt eſt par tout : comme Homme, il eſt au Ciel, et au St. Sacrement.
D. Quel jour eſt-il monté au Ciel ?
R. J. C. eſt monté au Ciel le jour de l'Aſcenſion, quarante jours après ſa Réſurrection.
D. Que fait J. C. dans le Ciel depuis ſon Aſcenſion ?
R. J. C. dans le Ciel, comme Homme, y adore Dieu ſon Père, et y prie pour nous ; Et comme Dieu il nous envoie de là ſon St. Eſprit et ſes Graces.
D. Quel jour a-t-il envoyé plus ſolemnellement et viſiblement ſon St. Eſprit à ſon Egliſe ?
R. C'eſt au jour de la Pentecôte dixième après ſon Aſcenſion, que J. C. a envoyé plus ſolemnellement, et par des ſignes viſibles, ſon St. Eſprit à ſon Egliſe.
D. Jeſus-Chriſt doit-il revenir ſur la terre ?
R. J. C. reviendra ſur la terre à la fin du monde pour juger tout l'Univers. *C'eſt ce qu'on appelle le Jugement général ou univerſel.*

ARTICLE V.

Des fins de l'Homme.

D. QUelles ſont les fins de l'Homme ?
R. Il y a quatre fins de l'Homme, ſavoir ; la Mort, le Jugement, le Paradis, ou l'Enfer.
D. Qu'eſt-ce que la Mort ?
R. La Mort eſt la ſéparation de l'ame d'avec le corps.
D. Devons nous mourir ?
R. Nous devons tous mourir en punition du peché.
D. Quand eſt-ce que nous mourrons ?
R. Nous ne ſavons ni le temps, ni le genre de notre mort ;

ce ſera quand et comme il plaira à Dieu, c'eſt à nous à nous y préparer.

D. Que deviendra notre corps après notre mort ?

R. Notre corps après notre mort retournera en terre dont il a été tiré : mais ce ſera pour reſſuſciter à la fin du monde, et pour comparoître au Jugement général.

D. Que deviendra notre ame après notre mort ?

R. Notre ame, après notre mort, paroîtra devant Dieu pour être jugée. *C'eſt ce qu'on appelle le Jugement particulier.*

D. Sur quoi ſera-t-elle jugée ?

R. Notre ame ſera jugée ſur le bien, et ſur le mal qu'elle aura fait.

D. Que deviendra-t-elle après ce Jugement ?

R. Notre ame, après le Jugement particulier, ira en Paradis, ou en Enfer, ou en Purgatoire, ſelon qu'elle l'aura mérité.

D. Qu'eſt-ce que le Paradis ?

R. Le Paradis eſt un lieu de délices, où voyant et aimant Dieu, on jouit d'un bonheur éternel.

D. Qui ſont ceux qui vont en Paradis ?

R. Le Paradis eſt pour ceux qui n'ont point offenſé Dieu, ou qui, l'ayant offenſé, en ont fait pénitence.

D. Qu'eſt-ce que l'Enfer ?

R. L'Enfer eſt un lieu de tourmens où les méchans ſeront éternellement punis avec les démons.

D. Qui ſont ces méchans qui vont en Enfer ?

R. L'Enfer eſt pour tous ceux qui font des péchés mortels et qui meurent ſans en avoir fait pénitence.

D. Qu'eſt-ce que le Purgatoire ?

R. Le Purgatoire eſt un lieu de peines où les Juſtes achèvent d'expier leurs péchés avant d'entrer en Paradis.

ARTICLE VI.

Du Péché.

D. QU'eſt-ce que le Péché ?

R. Le Péché eſt une déſobéiſſance à Dieu, laquelle

fait

fait une tâche à notre ame et mérité punition.

D. Combien y a-t-il de ſortes de péchés ?

R. Il y a deux ſortes de péchés ; Le péché Originel et le péche Actuel ?

D. Qu'eſt-ce que le péché Originel ?

R. Le péché Originel eſt une tâche à notre ame, que nous apportons en venant au monde, et dont la déſobéiſſance d'Adam, notre premier Père nous a rendu coupables.

D. Qu'eſt-ce que le péché Actuel ?

R. Le péché Actuel eſt une déſobéiſſance à Dieu, que nous commettons par notre propre volonté.

D. Combien y a-t-il de ſortes de péchés Actuels ?

R. Il y a deux ſortes de péchés Actuels ; le péché Mortel et le péché Véniel ?

D. Qu'eſt-ce que le péché Mortel ?

R. Le péché Mortel eſt une déſobéiſſance à Dieu en matière importante, qui nous fait perdre la Grace ſanctifiante, et nous mérite l'Enfer.

D. Qu'eſt-ce que le péché Véniel ?

R. Le péché Véniel eſt une déſobéiſſance en matière légère qui ne détruit pas en nous la Grace ſanctifiante, mais qui l'affoiblit, et nous engage à des peines temporelles dans cette vie ou dans l'autre.

ARTICLE VII.

Des Péchés Capitaux.

D. *QU'entendez-vous par les péchés Capitaux ?*

R. *Par les péchés Capitaux, j'entends certaines mauvaiſes inclinations de notre nature corrompue, qui nous portent ordinairement au mal, et qu'on peut appeller autrement* VICES *ou* CONCUPISCENCE.

D. *Combien y a-t-il de* VICES *ou péchés Capitaux ?*

R. *Il y a ſept Vices ou péchés Capitaux, qui ſont : l'Orgueil, l'Avarice, l'Impureté, l'Envie, la Gourmandiſe, la Colère et la Pareſſe.*

D. *Pourquoi nomme-t-on ces Vices* CAPITAUX ?

R. *On nomme ces Vices* CAPITAUX, *parce qu'ils ſont la ſource de preſque tous les péchés.*

D.

D. Qu'eſt-ce que l'Orgueil ?

R. L'Orgueil eſt un amour déréglé de ſoi-même qui fait qu'on preſume de ſoi, et qu'on ſe preféře aux autres.

D. Qu'eſt-ce que l'Avarice ?

R. L'Avarice eſt un amour déréglé des biens de la terre, principalement de l'argent.

D. Qu'eſt-ce que l'Impureté ?

R. L'Impureté eſt une affection déréglée pour les plaiſirs de la chair.

D. Qu'eſt-ce que l'Envie ?

R. L'Envie eſt une triſteſſe du bien de notre Prochain, en tant que nous croyons qu'il diminue le nôtre.

D. Qu'eſt-ce que la Gourmandiſe ?

R. La Gourmandiſe eſt une affection déréglée pour le boire ou pour le manger.

D. Qu'eſt-ce que la Colère ?

R. La Colère eſt un mouvement violent de notre ame, qui nous porte à nous venger.

D. Qu'eſt-ce que la Pareſſe ?

R. La Pareſſe eſt un dégout volontaire des exerciſes de la pieté Chrétienne, et une négligence des devoirs de ſon état.

D. Qu'eſt-ce que le péché de Scandal ?

R. On pèche par Scandal toutes les fois que, par des paroles ou par des actions mauvaiſes ou peu réglées, on donne occaſion au prochain de pécher ou de ſe relâcher dans la pratique du bien.

D. Quels remèdes avons-nous contre le péché ?

R. Les Sacremens bien reçus ſont de remèdes aſſurés contre toutes ſortes de péchés.

ARTICLE VIII.

Des Sacremens.

D. QU'eſt-ce qu'un Sacrement ?

R. Un Sacrement eſt un ſigne ſenſible, inſtitué par Notre Seigneur Jéſus Chriſt, pour nous ſanctifier.

D. Combien y a-t-il de Sacremens ?

R. Il y ſept Sacremens, qui ſont le Baptême, la Confirmation, l'Euchariſtie, la Pénitence, l'Extrême-Onct ion, l'Ordre et le Mariage.

D. Qu'eſt-ce que le Baptême ?

R. Le Baptême eſt un Sacrement qui efface le péché Originel et nous fait Chrétiens, Enfans de Dieu et de l'Égliſe.

D. Qu'eſt-ce que la Confirmation?

R. La Confirmation eſt un Sacrement qui nous donne le St. Eſprit avec l'abondance de ſes graces.

D. Qu'eſt-ce que l'Euchariſtie ?

R. L'Euchariſtie eſt un Sacrement qui contient réellement le Corps, le Sang, l'Ame et la Divinité de Notre Seigneur J. C. ſous les eſpèces ou apparances du Pain et du Vin.

D. Où ſe fait le Sacrement de l'Euchariſtie ?

R. Le Sacrement de l'Euchariſtie ſe fait à la Sainte Meſſe.

D. Qu'eſt-ce que la Meſſe ?

R. La Meſſe eſt l'Offrande du Corps et du Sang de J. C. faite à Dieu par le Prêtre.

D. Qu'eſt-ce que la Pénitence ?

R. La Pénitence, (qu'on nomme autrement et vulgairement CONFESSION) eſt un Sacrement, qui remet les péchés commis après le Baptême.

D. Que faut-il faire pour recevoir ce Sacrement ?

R. Pour recevoir le Sacrement de Pénitence, il faut confeſſer, avec douleur, tous ſes péchés à un Prêtre, et en demander pardon à Dieu, dans la réſolution de ſatisfaire.

D. Qu'eſt-ce que l'Extrême-Onction ?

R. L'Extrême-Onction eſt un Sacrement inſtitué pour le ſoulagement ſpirituel et corporel des malades.

D. Qu'eſt-ce que l'Ordre ?

R. L'Ordre eſt un Sacrement qui donne le pouvoir de faire les fonctions Ecclésiaſtiques, et la grace pour les faire dignement.

D. Qu'eſt-ce que le Mariage ?

R. Le Mariage eſt un Sacrement qui ſanctifie l'alliance de l'Homme et de la Femme.

ARTICLE IX.

Des Commendemens

D. QUE faut-il faire pour aller en Paradis ?

R. Pour aller en Paradis, il faut garder les Commandemens de Dieu et de l'Eglise.

D. Combien y a-t-il de Commandemens de Dieu ?

R. Il y a dix Commandemens de Dieu.

D. Récitez les ?

R. 1. UN seul Dieu tu adoreras, et aimeras parfaitement.

2. Dieu envain tu ne jureras, ni autre chose pareillement.

3. Les Dimanches tu garderas, en servant Dieu dévotement.

4. Père et Mère honoreras, afin de vivre longuement.

5. Homicide point ne feras, de fait ni volontairement.

6. Impudique point ne feras, de corps ni de consentement.

7. Le bien d'autrui tu ne prendras, ni retiendras sciemment.

8. Faux témoignage ne diras, ni mentiras aucunement.

9. L'œuvre de chair ne désireras, qu'en mariage seulement.

10. Biens d'autrui ne désireras, pour les avoir injustement.

D. Quel est l'abrégé des dix Commandemens de Dieu ?

R. L'abrégé des dix Commandemens de Dieu est renfermé dans ce peu de paroles. *Aimer Dieu de tout son cœur, et le Prochain comme soi-même pour l'amour de Dieu.*

D. Qu'est-ce que le Prochain ?

R. Tous les hommes qui sont dans le monde, sans exception, sont notre Prochain.

D. *Quels sont ceux des dix Commandemens qui ont Dieu pour objet immédiat ?*

R. *Les trois premiers Commandemens ont Dieu pour premier et principal objet.*

En voici la substance. 1°. Croire et espérer en Dieu et l'aimer de tout son cœur. 2°. Ne point jurer ni blasphémer son saint Nom. 3°. Sanctifier les Dimanches par la prière et les bonnes œuvres, et par un saint repos.

D. Quels sont ceux des dix Commandemens qui regardent immédiatement le Prochain.

R.

R. Les ſept derniers Commandemens regardent immédiatement le Prochain.

En voici la ſubſtance. 1°. *Honorer ſon père et ſa mère et tous ſes autres ſupérieurs, et leur obéir en tout ce qui eſt raiſonnable.*

2°. *Ne tuer, ne battre, ne maltraiter, ni ſcandaliſer perſonnes, ni par action, ni par parole, ni de volonté.*

3°. *Etre chaſte de corps et d'eſprit, et n'attenter à la pudeur de qui que ce ſoit.*

4°. *Ne prendre, ni retenir, ni même déſirer injuſtement le bien du prochain; ni lui faire aucun tort ou dommage.*

5°. *Enfin, ne le point tromper, ni par menſonge, ni par faux témoignage.*

ARTICLE X.

Les Commandemens de l'Egliſe.

D. SOMMES-nous auſſi obligés d'obéir à l'Egliſe?

R. Tous les Chrétiens ſont très étroitement obligés d'obéir à l'Egliſe. *Et les Saints nous aſſurent que* Dieu *ne regardera pas comme ſes enfans, dans le Ciel, ceux qui, ſur la terre n'auront pas reſpecté l'Egliſe comme leur Mère.*

D. Qu'elle eſt cette Egliſe à laquelle nous ſommes obligés d'obéir?

R. L'Egliſe à laquelle nous ſommes obligés d'obéir, c'eſt l'Egliſe Catholique.

D. Qu'entendez-vous par l'Egliſe Catholique?

R. L'Egliſe Catholique eſt l'aſſemblée des Fidèles, gouvernée par notre St. Père le Pape, et par les Evêques ſucceſſeur des Apôtres, hors de laquelle il n'y a point de ſalut.

D. Cette Egliſe nous a-t-elle fait quelques Commandemens?

R. Il y a ſept principaux Commandemens de l'Egliſe. Les voici.

1. LES Fêtes tu ſanctifieras, qui ſont de Commandement.
2. Les Dimanches Meſſe entendras, et les Fêtes pareillement.

3. Tous tes péchés confeſſeras, à tout le moins une fois l'an.
4. Ton Créateur tu recevras, au moins à Pâques humblement.
5. Quatre-Tems, Vigiles, jeûneras, et le Carême entièrement.
6. Vendredi chair ne mancheras, ni le Samedi mêmement.
7. Droits et dîmes tu payeras, à l'Egliſe fidèlement.

D. *Quelle eſt la ſubſtance des Commandemens de l'Egliſe ?*

R. *L'Egliſe par ces ſept Commandemens nous ordonne ſpécialement quatre choſes.*

1° *De ſanctifier les jours de Fêtes, comme nous ſommes obligés de ſanctifier les Dimanches, et de faire entrer dans l'une et l'autre ſanctification, l'aſſiſtance à la Meſſe.*

2° *De ſe confeſſer ou moins une fois l'an, et de communier à Pâques.*

3° *De faire maigre en jeûnant, tout le Carême, aux Quatre-Tems, et à quelques Vigiles commandées, et faire maigre ſans obligation de jeûner, tous les Vendredis et Samedis de l'année.*

4° *De payer fidèlement la Dîme et autres Droits de l'Egliſe.*

ARTICLE XI.

De la Prière.

D. POUVONS-nous, par nos propres forces, obſerver tous les Commandemens de Dieu et de l'Egliſe ?

R. Pour obſerver fidèlement et avec fruit tous les Commandemens, nous avons beſoin de la grace de Dieu.

D. Comment pouvons-nous obtenir cette grace ?

R. On obtient la grace en la demandant à Dieu par la Prière.

D. Qu'eſt-ce que la Prière ?

R. La Prière eſt une élévation de notre eſprit et de notre cœur à Dieu, pour lui rendre nos devoirs et lui demander nos beſoins.

D. Quelle eſt la plus excellente de toutes les Prières ?

R. La plus excellente de toutes les Prières eſt l'Oraiſon

Do-

Dominacle, appellée communement le Pater : c'est J. C. lui-même qui nous l'a enseignée.

D. Recitez l'Oraison Dominicale.

En François.

NOTRE Père, qui êtes aux Cieux.

1. Que votre nom soit sanctifié.
2. Que votre règne arrive.
3. Que votre volonté soit faite en la terre comme au Ciel.
4. Donnez-nous ajourd'hui notre pain de chaque jour.
5. Et pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.
6. Et ne nous induisez point en tentation,
7. Mais délivrez nous du mal. Ainsi soit-il.

En Latin.

PATER noster, qui es in cœlis.

1. Sanctificetur nomen tuum.
2. Adveniat Regnum tuum.
3. Fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terra.
4. Panem nostrum quotidianum da nobis hodie.
5. Et dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris.
6. Et ne nos inducas in tentationem.
7. Sed libera nos à malo. Amen.

D. Peut-on invoquer, par la Prière, la Ste. Vierge et les Saints ?

R. On le peut, et il est très-bon d'invoquer, par la Prière, la Ste Vierge et les Saints.

D. Par quelle Prière l'Eglise invoque-t-elle la Ste. Vierge ?

R. On invoque, le plus ordinairement, la Sainte Vierge par la Salutation Angélique, que nous appellons aussi l'Ave Maria.

D. Récitez la Salutation Angélique ?

En

En François.

1. JE vous ſalue, Marie, pleine de grace, le Seigneur eſt avec vous.
2. Vous ètes bénie par deſſus toutes les femmes, et JESUS le fruit de vos entrailles eſt béni.
3. Sainte Marie, Mère de Dieu priez pour nous pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainſi-ſoit-il.

En Latin.

1. AVe Maria, Gratia plena, Dominus tecum.
2. Benedicta tu in mulieribus, et benedictus fructus ventris tui, Jeſus.
3. Sancta Maria, Mater Dei, ora pro nobis peccatoribus, nunc et in horâ mortis noſtræ. Amen.

ARTICLE XII.

Des Vertus Théologales.

D. QU'eſt-ce que la Vertu ?

R. La Vertu, en général, eſt une heureuſe diſpoſition de notre ame qui nous porte à faire le bien.

D. Une diſpoſition naturelle ſuffit-elle pour les Vertus Chrétiennes ?

R. Pour les Vertus Chrétiennes et ſurnaturelles, c'eſt le Saint Eſprit qui produit en nous cette heureuſe diſpoſition pour le bien, qui demeure en notre ame par manière d'habitude.

D. Combien y a-t-il de ſortes de vertus Chrétiennes ?

R. Il y a deux ſortes de Vertus Chrétiennes: les Vertus Théologales, et les Vertus Morales.

D. Combien y a-t-il de Vertus Théologales ?

R. Il y a trois Vertus Théologales qui ſont, la Foi, l'Eſpérance et la Charité. *On les appelle Théologales, parce qu'elles regardent Dieu plus immédiatement que les autres Vertus.*

D. Qu'eſt-ce que la Foi ?

R.

R. La Foi eſt une Vertu ſurnaturelle par laquelle nous croyons fermement tout ce que Dieu a révélé, et que l'Egliſe nous enſeigne de ſa part; parce que Dieu l'a dit.

D. Pourquoi faut il croire tout ce que Dieu a dit?

R. Il faut croire tout ce que Dieu a dit, parce qu'il ne peut ſe tromper lui-même, ni vouloir nous tromper.

D. Où ſont contenues les principales vérités de la Foi?

R. Les principales vérités de la Foi ſont contenues dans les douze articles du Symbole des Apôtres, qu'on appelle autrement le CREDO.

D. Récitez le Symbole des Apôtres.

En François.

1. JE crois en Dieu le Père tout-puiſſant, Créateur du Ciel et de la terre.
2. Et en Jéſus Chriſt ſon fils unique notre Seigneur.
3. Qui a été conçu du Saint Eſprit, eſt né de la Vierge Marie.
4. A ſouffert ſous Ponce Pilate a été crucifié, eſt mort et a été enſeveli.
5. Eſt decendu aux Enfers, le troiſième jour eſt reſſuſcité de mort à vie.
6. Eſt monté aux Cieux, eſt aſſis à la droite de Dieu le Père tout-puiſſant.
7. D'où il viendra juger les vivans et les morts.
8. Je crois au Saint Eſprit.

En Latin.

1. CREDO in Deum Patrem omnipotentem, Creatorem cœli & terræ.
2. Et in Jeſum Chriſtum, Filium ejus unicum, Dominum noſtrum.
3. Qui conceptus eſt de Spiritu Sancto, natus ex Maria Virgine.
4. Paſſus ſub Pontio Pilato, crucifixus, mortuus & ſepultus.
5. Deſcendit ad inferos, tertiâ die reſurrexit a mortuis.
6. Aſcendit ad cœlos, ſedet ad dexteram Dei Patris omnipotentis.
7. Inde venturus eſt judicare vivos et mortuos.
8. Credo in Spiritum Sanctum.

9. La Sainte Eglise Catholique, la Communion des Saints.	9. Sanctam Ecclesiam Catholicam, Sanctorum Communionem.
10. La rémission des péchés.	10. Remissionem peccatorum.
11. La résurrection de la chair.	11. Carnis resurrectionem.
12. La vie éternelle. Ainsi soit-il.	12. Vitam æternam. Amen.

D. Faites un Acte de Foi ?

R. MON Dieu je crois fermement tout ce que croit et enseigne la Sainte Eglise, parce que c'est vous, ô mon Dieu, qui l'avez dit, et que vous ne pouvez mentir, étant la vérité même.

D. Qu'est-ce l'Espérance ?

R. L'Espérance est une vertu surnaturelle par laquelle nous attendons de Dieu, avec une ferme confiance, ses graces en ce monde et le Paradis en l'autre.

D. *Sur quoi est fondée cette ferme confiance ?*

R. *Notre confiance est appuyée sur les promesses de Dieu et sur les mérites de J. C.*

D. Faites un Acte d'Espérance ?

R. MON Dieu, j'espère avec une ferme confiance vos graces et mon salut par les mérites infinis de J. C. mon Sauveur, parce que vous me l'avez promis.

D. Qu'est-ce que la Charité ?

R. La Charité est une vertu surnaturelle par laquelle nous aimons Dieu pour lui-même, pardessus toutes choses, et notre Prochain comme nous-mêmes pour l'amour de Dieu.

D. *Quel est le motif propre de la Charité ?*

R. *Le motif propre de la Charité est la bonté souveraine de Dieu, qui en lui même est infiniment aimable, et à qui il est agréable que nous aimions notre Prochain, comme nous devons nous aimer nous-mêmes.*

D. Faites un acte de charité ?

R. MON Dieu, je vous aime de tout mon cœur et plus que toutes choſes, parce que vous eſt infiniment aimable ; et j'aime mon Prochain comme moi-même pour l'amour de vous.

D. Sommes-nous obligés de faire quelquefois les Actes des Vertus Théologales ?

R. Nous ſommes obligés de faire quelquefois les Actes des Vertus Théologales : le plus ſouvent eſt le meilleur.

ARTICLE XIII.

Des Vertus Morales.

D. QU'eſt-ce que les Vertus Morales ?

R. Les Vertus Morales ſont celles qui doivent régler les mœurs et la conduite des hommes.

D. Quelle eſt la plus excellente de toutes les Vertus Morales ?

R. La plus excellente de toutes les Vertus Morales eſt la RELIGION, parce qu'elle regarde plus immédiatement Dieu que les autres.

D. Quel eſt l'objet propre et immédiat de la Religion ?

R. L'objet immédiat de la Religion eſt le CULTE que nous devons à Dieu.

D. Combien de rapports eſſentiels trouvez-vous dans la religion ?

R. La Religion a deux rapports eſſentiels. L'un eſt intérieur, qui regarde le Culte en eſprit ; l'autre eſt extérieur, qui regarde le Culte extérieur et ſenſible.

D. Ne ſuffit-il pas d'adorer Dieu en eſprit ?

R. L'homme étant compoſé de corps et d'ame, doit eſſentiellement à Dieu l'hommage de l'un et de l'autre.

D. Ne peut on pas au moins ſe contenter d'adorer Dieu en particulier, et ſans éclat ?

R.

R. Dieu qui eſt auteur de la ſociété des hommes comme de chaque individu en particulier, doit être honoré d'un Culte extérieur et public. C'eſt ce qu'on appelle communément, la RELIGION.

D. Ne peut-on pas être indifferent en fait de Religion ?

R. Dieu ayant bien voulu nous donner par lui-même une Religion, il n'eſt pas permis d'être indifferent, ni d'en avoir une autre que celle qu'il nous a donnée.

D. Quelle eſt la Religion que Dieu nous a donnée ?

R. La Religion que Dieu nous a donnée eſt la Religion Catholique, Apoſtolique et Romaine, hors de laquelle il n'y a point de ſalut.

D. Qui eſt-ce qui nous a enſeigné cette Religion ?

R. C'eſt Jeſus-Chriſt lui-même, lorſqu'il étoit ſur la terre, qui a enſeigné la Religion Catholique à ſes Apôtres, et qui les a chargés de la prêcher dans tout l'Univers, par eux-mêmes et par les Evêques leurs ſucceſſeurs ; en les aſſurant qu'il ſeroit avec eux juſqu'à la conſommation des ſiécles, et que l'erreur ne prévaudroit jamais contre la véritable Doctrine.

D. Le Pape et les Evêques n'ont-ils pas changé la Religion de Jeſus-Chriſt ?

R. Le Pape et les Evêques n'ont rien changé à la Religion de J. C. ils en ont ſeulement réglé la Diſcipline et les Cérémonies, ſelon les différentes circonſtances, des temps et des lieux et ſelon le pouvoir qu'eux ſeuls en ont recu de J. C. qui les a envoyés annoncer ſa Religion, comme Dieu ſon Pere l'avoit envoyé lui-même.

D. Les hommes ne peuvent-ils pas auſſi établir une Religion ?

R. Il n'y a que Dieu qui puiſſe établir une Religion ; parce qu'il n'y a que lui qui puiſſe nous marquer le Culte qui lui eſt agréable, et lui donner la vertu de

nous sanctifier.

D. Que faut il donc penser de toutes ces différentes Religions que nous voyons dans le monde ?

R. Toutes les différentes Religions que nous voyons dans le monde, la SEULE CATHOLIQUE EXCEPTE'E, ne sont que des inventions humaines, qui n'ayant pas Dieu pour auteur ne sauroient lui plaire, ni nous conduire à lui et servir au Salut.

D. Quelles sont les autres principales Vertus Morales ?

R. Il y a encore quatre autres principales Vertus Morales, qu'on nomme aussi Vertus Cardinales ou Vertus Capitales ; qui sont la Force, la Prudence, la Justice et la Tempérance.

D. Qu'est-ce que la Force ?

R. La force Chrétienne est une vertu qui nous fait surmonter les difficultés qui se rencontrent à faire le bien et à éviter le mal.

D. Qu'est-ce que la Prudence ?

R. La Prudence Chrétienne est une vertu qui nous fait connoître et choisir les moyens les plus propres pour nous conduire à notre derniere fin.

D. Qu'est-ce que la Justice ?

R. La Justice Chrétienne est une volonté constante de rendre à chacun ce qui lui appartient.

D. Qu'est-ce que la Tempérance ?

R. La Tempérance est une vertu qui mondère tous nos appétits sensuels, et nous fait contenter du nécessaire, surtout dans le boire et dans le manger.

D. Pourquoi appelle-t-on ces quatre vertus Cardinales ou Capitales ?

R. On nomme ces quatre vertus CARDINALES *ou* CAPITALES, *parce qu'elles influent dans la pratique de toutes les autres Vertus et en dirigent l'exercise.*

Il y a plusieurs autres vertus Morales, dont la pratique est spécialement recommandée dans l'Evangile, telles sont principalement, la Pauvreté, la Chasteté, l'Humilité, la Mortification, l'Obéissance. &c.

A R-

ARTICLE XIV.

EXERCICE ABREGE'

De la Vie Chrétienne.

D. QUE doit faire un Chrétien pour vivre ſaintement ?

R. Pour vivre ſaintement, un Chrétien doit faire principalement trois choſes : Premierement, éviter toutes ſorte de péchés. Secondement, pratiquer les vertus propres de ſon état. Troiſiemement, ſanctifier les actions de ſa journée.

D Par quel moyen peut-on éviter le péché ?

R. Le principal moyen pour éviter le péché eſt, 1°. d'en éviter les occaſions, et 2°. de fuir les mauvaiſes compagnies.

D. Quelles ſont les principales vertus propres des différents états ?

R. Les vertus propres des différents états ſont : dans les riches, la Modeſtie et l'Aumône. Dans les Pauvres, la Patience et l'Humilité. Dans les Pères et Mères, Maîtres et Maîtreſſes, le ſoin de leur famille et le bon exemple. Dans les Enfans envers leurs Parens, dans les Domeſtiques envers leurs Maîtres, et dans tous les Chrétiens envers leurs Supérieurs Civils et Eccléſiaſtiques, le reſpect et l'obéiſſance.

D. Comment peut-on ſanctifier les actions de la journée ?

R. On peut ſanctifier toutes les actions de la journée par la pureté d'intention et par la Prière.

D. Qu'eſt-ce que la pureté d'intention ?

R. La pureté d'intention conſiſte à faire toutes ſes actions pour obéir à Dieu qui les a reglées par ſa Providence.

D. Comment ſanctifier ſes actions par la Prière ?

R. On ſanctifie ſes actions par la Prière, en s'acquittant,

chaque jour, fidèlement, et avec respect et dévotion, des Prières Chrétiennes.

D. Comment faut-il sanctifier son réveil ?

R. Le Chrétien, à son réveil, doit d'abord faire sur soi le Signe de la Croix, en disant: Au nom du Père, &c. Prononcer ensuite, avec respect, les noms sacrés de JESUS et de MARIE, et donner sincerement son cœur à Dieu par ces paroles, ou autres semblables, MON DIEU, JE VOUS DONNE MON CŒUR.

D. Que faut-il faire lorsqu'il est tems de se lever?

R. A l'heure convenable pour se lever, il faut le faire sans paresse, et s'habiller promptement et modestement, en s'occupant intérieurement de quelque bonne pensée.

D. Lorsqu'on est habillé que doit-on faire ?

R. La première action, dès qu'on est habillé, doit être de se mettre à genoux et faire la Prière du Matin, qu'il est important d'apprendre par cœur.

D. Est-ce une excellente pratique d'entendre la Messe tous les jours ?

R. C'est une bonne pratique, d'entendre la Messe tous les jours, lorsqu'on le peut.

D. Comment faut-il sanctifier son travail ?

R. Pour sanctifier son travail, il faut premièrement, avant de le commencer, l'offrir à Dieu par une élévation de cœur. Secondement, souffrir en travaillant, pour l'amour de Dieu et en esprit de pénitence, la peine qui est attachée.

D. Comment faut-il sanctifier ses repas ?

R. On doit sanctifier ses repas, en ne les prenant que par besoin, avec humilité et avec reconnoissance pour Dieu qui nous nourrit; disant exactement le BENEDICITE' et les GRACES.

D. Dites le Benedicité ?

En

En François.

BENISSEZ, ô Mon Dieu, la nourriture que nous allons prendre. Au nom du Père, &c. †

En Latin.

BEnedicite. R. Dominus, Nos & ea quæ ſumus ſumpturi benedicat dextera Chriſti.

In nomine Patris, &c. †

D. Récitez les Graces.

En François.

NOUS vous rendons graces de tous vos bienfaits, ô Dieu tout puiſſant, qui vivez et regnez dans tous les ſiècles des ſiècles. R. Ainſi ſoit-il.

En Latin.

AGimus tibi gratias, Rex omnipotens Deus, pro univerſis beneficiis tuis, qui vivis et regnas in ſecula ſeculorum. *Amen.*

Autrement.

Je vous remercie, ſouveraine bonté.

De m'avoir nourri, ſans l'avoir mérité.

V. Beata viſcera Mariæ Virginis, quæ portaverunt æterni patris filium.

R. Et beata ubera quæ lactaverunt. Chriſtum Dominum.

D. Dans les peines et afflictions de la vie, que faut il faire ?

R. Dans les peines et afflictions de la vie, il faut s'unir à Notre Seigneur J. C. qui en a ſouffert de plus grandes pour notre amour, et lui offrir nos peines pour l'expiation de nos péchés.

D. Comment faut-il ſe comporter dans les tentations ?

R. Dans les tentations, il faut avoir recours principalement à Jeſus et à Marie, et s'adreſſer à Dieu en ces termes, ou autres ſemblables: Mon Dieu, aſſiſtez-moi de votre grace; j'aimerois mieux mourir que de vos offenſer.

D. Comment faut-il ſanctifier le coucher ?

R. On doit ſanctifier le coucher, 1°. Par la Prière du

Soir qu'il faut faire à genoux. 2°. Bénir son lit. 3°. Se deshabiller et se coucher modestement, et tâcher de s'endormir dans quelque bonne pensée.

Le Matin, à Midi et le Soir, lorsqu'on sonne l'*Angelus*, il est de la piété du Chrétien de réciter sur le champ cette Prière, ou au moins de l'ajouter aux Prières du Matin et du Soir; et à midi, aux Graces après le repas.

Ceux qui ne sauroient pas cette Prière, peuvent y suppléer par trois AVE MARIA.

COURTE PRIERE DU MATIN.

Au nom du Père et du Fils, et du Saint Esprit. Ainsi soit-il.

Bénie soit à jamais la Très-Sainte et Très-Adorable Trinité. R. Ainsi soit-il.

ACTE D'ADORATION.

MON Dieu, qui êtes ici présent, je vous adore et vous reconnois pour mon Créateur et mon Souverain Seigneur, et le Maître absolu de toutes choses.

ACTE DE FOI.

MON Dieu, je crois fermement tout ce que croit et enseigne la sainte Eglise Catholique, parce que c'est vous, ô mon Dieu, qui l'avez dit, et que vous ne pouvez mentir, étant la Vérité même.

ACTE D'ESPERANCE.

MON Dieu, j'espere avec une ferme confiance, vos Graces et mon Salut, par les mérites infinis de Jesus-Christ mon Sauveur, parce que vous me l'avez promis.

ACTE

ACTE DE CHARITE'.

MON Dieu, je vous aime de tout mon cœur et plus que toutes choſes, parce que vous êtes infiniment aimable ; et j'aime mon prochain comme moi-même, pour l'amour de vous.

ACTE DE CONTRITION.

MON Dieu, j'ai un grand regrét de vous avoir offenſé, parce que vous êtes infiniment bon et infiniment aimable et que le peché vous déplait ; j'en eſpére le pardon par les mérites de J. C. mon Sauveur : et je me propoſe, moyennant votre ſainte Grace, de ne plus vous offenſer et de faire pénitence.

ACTE DE REMERCIMENT.

MON Dieu, je vous remercie de tous les biens que j'ai reçus de vous, et principalement de m'avoir créé, racheté par votre Fils et fait enfant de votre Egliſe.

ACTE D'OFFRANDE.

MON Dieu, j'ai tout reçu de vous ; je vous offre mes penſées, mes paroles, mes actions, ma vie et tout ce que je poſſede ; je ne veux l'employer qu'à votre ſervice.

ACTE DE DEMANDE.

MON Dieu, ſource infinie de tous les biens, donnez-moi tout ce qui m'eſt néceſſaire pour la vie et la ſanté de mon corps ; et ſur tout la grace de ne jamais vous offenſer. Je vous le demande par les mérites de Jeſus-Chriſt mon Sauveur, et par l'interceſſion de la Ste. Vierge et de tous les Saints. R. Ainſi ſoit-il.

Il faut dire enſuite
- Notre Pere, &c. page 22.
- Je vous ſalue &c. page 23.
- Je crois en Dieu, &c. page 24.
- Les Commandemens de Dieu, page 19.
- Les Commandemens de l'Egliſe, page 20.

Prière

Prière à l'Ange Gardien.

ANGE, mon Protecteur, ne m'abandonnez pas. Eclairez mon esprit et conduisez mes pas. Gardez-moi bien toujours, aimable Tutelaire. Inspirez-moi en tout le désir de vous plaire.

Prière à l'Ange Gardien, en Latin.

ANGELE Dei qui custos es meî, me tibi commissum pietate supernâ hodiè illumina, custodi, rege guberna. R. Amen.

Prière pour les Morts.

MON Dieu, faites misericorde aux ames des fidèles trépassés. Au nom du Père, &c. †

COURTE PRIERE DU SOIR.

In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti. Amen.

BENEDICTA sit sancta et individua Trinitas, nunc et semper, et per infinita sæcula sæculorum. R. Amen.

Actes	d'Adoration, de Foi, d'Esperance, et de Charité.	*Comme à la Prière du Matin.*

L'Examen de Conscience.

MON Dieu, donnez moi la lumière nécessaire pour connoître mes péches et la Grace pour les détester.

Il faut repasser en silence sur toutes les actions de la journée, et après avoir reconnu toutes les fautes qu'on y a commises, dire la Confession Génerale, appellée autrement CONFITEOR.

En

En François.

JE me confeffe à Dieu tout puiffant, à la Bienheureufe Marie toujours Vierge, à Saint Michel Archange, à Saint Jean Baptifte, aux Apôtres Saint Pierre et Saint Paul, à tous les Saints (et à vous mon Père) parce que j'ai grandement péché en penfées, paroles et œuvres : par ma faute, par ma faute, par ma très grande faute. C eft pourquoi je prie la Bienheureufe Marie, toujours Vierge, St. Michel Archange, Saint Jean Baptifte, les Apôtres Saint Pierre et Saint Paul, tous les Saints (et vous mon Père) de prier pour moi le Seigneur notre Dieu.

Que Dieu tout-puiffant nous faffe miféricorde, et que nous ayant pardonné nos péchés, il nous conduife à la vie éternelle. R. Ainfi foit-il.

Que le Seigneur tout-puiffant et tout miféricordieux nous accorde le pardon, l abfolution et la rémiffion de tous nos péchés. R. Ainfi foit-il.

En Latin.

COnfiteor Deo omnipotenti, beatæ Mariæ femper Virgini, beato Michaeli Archangelo, beato Joanni Baptiftæ, Sanctis Apoftolis Petro & Paulo, omnibus fanctis (& tibi Pater) quia peccavi nimis cogitatione, verbo & opere. Meâ culpâ, meâ culpâ, meâ maximâ culpâ. Ideô precor beatam Mariam femper Virginem, beatum Michaelem Archangelum, beatum Joannem Baptiftam, Sanctos Apoftolos Petrum & Paulum, omnes Sanctos (& te Pater) orare pro me ad Dominum Deum noftrum.

Mifereatur noftrî omnipotens Deus, & dimiffis peccatis noftris, perducat nos ad vitam æternam.
R. Amen.

Indulgentiam, abfolutionem & remiffionem peccatorum noftrorum tribuat nobis omnipotens & mifericors Dominus.
R. Amen.

ACTE DE CONTRITION

Comme ci-deffus en la Prière du Matin.

Ensuite { Pater Noster, &c. page 22.
Ave Maria, &c. page 23.
Credo in Deum, &c. page 24.

MON Dieu, je vous recommande mon ame, et vous offre le repos que je vais prendre en l'honneur du repos que Jesus-Christ mon Sauveur a pris sur la terre.

Sainte Vierge, ma bonne Mère, mon Saint Ange Gardien, mon Saint Patron, et tous les Saints, recevez-moi sous votre protection, et m'obtenez une nuit tranquille et la grace d'une Sainte et heureuse mort.

Prière pour les Morts.

Fidelium animæ, per misericordiam Dei, requiescant in pace. R. Amen.

In nomine Patris, et Filii, et Spiritûs Sancti. Amen.

AVIS.

On trouvera, à la fin du Grand Catéchisme, les Prières du Soir et du Matin plus étendues.

FIN.

De l'Abrégé de la Doctrine Chrétienne, ou Première Partie du Catéchisme de Québec.

REMARQUE.

QUoique pour les plus jeunes Enfans et pour les personnes grossières, tout ce qui est contenu dans cet Abrégé de la Doctrine Chrétienne puisse être regardé comme suffisant ; et que même pour les plus grossiers, et pour ceux qui ont peu de mémoire, on puisse absolument se contenter de ce qui y est écrit en caractères romains ; cependant, s'il étoit question de disposer quelqu'un prochainement à quelque Sacrement, il faudroit y ajouter le Articles du Grand Catéchisme qui traitent des Sacremens auxquels on voudroit les préparer, et en prendre au moins ce qui y est écrit en caractères romains.

Quant

Quant au commun des Enfans et autres perſonnes capables d'Inſtruction, il faut en exiger toute la Doctrine du Grand Catéchiſme qui eſt en caractères romains : ce qui eſt en caractères italiques, ſera pour les plus ſavans.

On a encore ajouté ici, en faveur de ceux qui ont moins de facilité une pratique abrégée pour les Sacremens de Pénitence et d'Euchariſtie, qui ſont ceux qu'on fréquente le plus ſouvent.

PRATIQUE ABREGEE
DES SACREMENS DE PENITENCE ET D'EUCHARISTIE.
Qu'on appelle autrement

La CONFESSION et la COMMUNION.

CHAPITRE PREMIER.
De la Penitence.

ARTICLE PREMIER.
De la Pénitence en Général.

D. QU'entendez-vous par la Pénitence en général ?

R. Par la Pénitence en général, j'entends deux choſes. 1°. Une vertu qui nous fait déteſter et expier nos péchés. 2°. Un Sacrement inſtitué pour les remettre.

D. Qu'eſt-ce que le Sacrement de pénitence ?

R. La Pénitence ou Confeſſion, eſt un Sacrement qui remet les péchés commis après le Baptême.

D. Le Sacrement de Pénitence eſt-il néceſſaire pour être ſauvé ?

R. Le Sacrement de Pénitence, *au moins quant à la douleur du péché et à la volonté ſincère de s'en confeſſer*, eſt abſolument néceſſaire pour être ſauvé, à tous ceux qui ont commis quelque péché mortel après le Baptême.

D. Que faut-il faire pour une bonne confeſſion ?
R. Pour une bonne Confeſſion, il y a quatre choſes à faire. 1°. Examiner ſa conſcience. 2°. S'exciter à la Contrition *et au propos de ne plus offenſer Dieu.* 3°. Déclarer tous ſes péchés à un Prêtre. 4°. Etre dans la réſolution de ſatisfaire à Dieu et au Prochain.

ARTICLE II.
De l'Examen de Conſcience.

D. QU'eſt-ce qu'examiner ſa conſcience ?
R. Examiner ſa conſcience, c'eſt rappeller ſoigneuſement dans ſa mémoire les péchés dont on eſt coupable, pour les déclarer au Prêtre.
D. Comment faut-il examiner ſa conſcience ?
R. Pour bien examiner ſa conſcience, il faut 1°. ſe recueillir quelque tems en la préſence de Dieu et lui demander ſon ſecours. *Ce qu'on peut faire par la Courte Prière ſuivante, ou par quelqu'autre ſemblable.*
Mon Dieu, donnez-moi la lumière néceſſaire pour connoître mes péchés, et la grace pour les déteſter. *Je vous demande cette grace par les mérites de J. C. mon Sauveur, par l'interceſſion de la très-Sainte Vierge, de mon Saint Ange Gardien, de mes Saints Patrons N. N. et de tous les Saints.*
2°. Il faut enſuite repaſſer dans ſon eſprit et rappeller dans ſa mémoire tous les péchés que l'on a commis depuis la dernière Confeſſion.
D. Sur quoi faut-il s'examiner ?
R. Il faut s'examiner 1°. Sur les Commandemens de Dieu et de l'Egliſe. 2°. Sur les ſept péchés Capitaux. 3°. Sur les devoirs de ſon état. 4°. Sur ſes habitudes et paſſions dominantes. 5°. Sur les perſonnes que l'on a fréquentées et ſur les lieux où l'on a été.
. Combien faut-il mettre de temps à examiner ſa conſcience ?

R.

R. Il faut mettre à l'Examen de conſcience le temps qu'on mettroit raiſonnablement à préparer une affaire importante. *Plus ou moins, ſuivant la longueur du temps qui s'eſt écoulé depuis la dernière Confeſſion.*

Pour les perſonnes timorées et qui ſe confeſſent ſouvent, un quart d'heure ſuffit ordinairement. Mais pour ceux qui ſe confeſſent rarement, il faut un temps plus conſidérable, et ſouvent y revenir à pluſieurs fois.

D. Par où faut-il finir ſon Examen ?

R. Il faut finir ſon Examen par un Acte de Contrition.

ARTICLE III.

De la Contrition.

D. QU'eſt-ce que la Contrition ?

R. La Contrition eſt une douleur et un regret d'avoir offenſé Dieu, avec la réſolution de ne le plus offenſer.

D. Combien y a-til de ſortes de Contritions ?

R. Il y a deux ſortes de Contrition : la Contrition parfaite, et la Contrition imparfaite, qu'on nomme auſſi Attrition.

D. Qu'eſt-ce que la Contrition parfaite ?

R. La Contrition parfaite eſt une douleur d'avoir offenſé Dieu, parce qu'il eſt ſouverainement bon.

D. Quel eſt l'effet de la Contrition parfaite ?

R. L'effet de la Contrition parfaite, eſt de réconcilier avec Dieu le pécheur qui a un vrai et ferme propos de recevoir le Sacrement de Pénitence.

D. Qu'eſt-ce que la Contrition imparfaite ou Attrition ?

R. La Contrition imparfaite eſt une douleur d'avoir offenſé Dieu, moins par la conſidération de ſa bonté infinie, qu'à cauſe de la laideur propre du péché, ou parce qu'il nous expoſe à être exclus du Paradis & à être condamnés à la damnation éternelle.

D. Quel eſt l'effet de la Contrition imparfaite ?

R. L'effet de la Contrition imparfaite, eſt de diſpoſer le pé-

pécheur à recevoir la Grace de Dieu dans le Sacrement de Pénitence.

D. *Mais peut-on se réconcilier avec Dieu sans l'aimer ?*

R. *On ne peut pas se reconciler avec Dieu sans l'aimer ; mais la véritable Attrition surnaturelle, quoiqu'elle ne renferme pas un amour de Charité, renferme toujours un amour d'espérance ; par lequel nous préférons Dieu à toutes choses ; et la grace du Sacrement perfectionne cet amour.*

D. Qu'est-ce qu'une Confession faite sans Contrition ?

R. Une Confession faite sans Contrition, est une Confession nulle, et souvent sacrilège, si c'est par notre faute.

D. Que faut-il faire pour avoir une véritable Contrition ?

R. Pour avoir une véritable Contrition, il faut 1°. la demander à Dieu avec ferveur. 2°. s'y exciter par la considération des motifs capables de nous l'inspirer.

D. Quels sont les motifs les plus propres à exciter en nous la Contrition ?

R. Les motifs les plus propres à exciter en nous la Contrition, sont la considération. 1°. De la bonté infinie de Dieu, que nous avons offensée. 2°. Des bienfaits que nous en avons reçus, dont nous avons abusés et que nous n'avons payés que d'ingratitude. 3°. De la Passion et de la mort de J. C. dont nos péchés sont la cause. 4°. Du Paradis que nous avons perdu et de l'Enfer que nous avons mérité.

D. Après la considération des motifs de Contrition que faut-il faire ?

R. Après la considération des motifs de Contrition, il faut en produire des Actes.

D. Faites un Acte de Contrition ?

R. Mon Dieu, j'ai un grand regret de vous avoir offensé, parce que vous êtes infiniment bon et infiniment aimable et que le pêché vous déplait. J'en espère le pardon par les mérites de J. C. mon Sauveur ;

et

et je me propoſe, moyennant votre ſainte grace, de ne plus vous offenſer et de faire pénitence.

ARTICLE IV.

De la Confeſſion.

D. QU'eſt-ce que la Confeſſion ?

R. La Confeſſion eſt une déclaration que l'on fait de tous ſes péchés au Prêtre, pour en recevoir le pardon ou l'Abſolution.

D. Les Prêtres ont-ils le pouvoir de pardonner les péchés ?

R. Les Prêtres APROUVE's *ont le pouvoir de pardonner ou de retenir les péchés.*

D. Peuvent-ils remetre tous les péchés même les plus énormes?

R. Il y a des péchés énormes dont l'Abſolution eſt réſervée au Pape et aux Evêques ; les Confeſſeurs ordinaires ne peuvent pas en abſoudre ſans une permiſſion particulière : mais avec cette permiſſion, ils peuvent abſoudre tous les pécheurs qui ſont véritablement pénitens.

D. De qui le Pape, les Evêques et autres Confeſſeurs ont-ils reçu ce pouvoir ?

R. C'eſt de J. C. lui-même que les Apôtres et leurs Succeſſeurs ont reçu le pouvoir de pardonner ou de retenir les péchés. Lorſqu'après ſa réſurrection, apparoiſſant à ſes Apôtres, il leur dit (et à Pierre en particulier) je vous envoie avec la même autorité que mon Père m'a envoyé. Recevez le St. Eſprit. Les péchés ſeront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils ſeront retenus à ceux à qui vous les aurez retenus.

D. Comment les Prêtres ou Confeſſeurs peuvent-ils juger quand il faut pardonner ou retenir les péchés ?

R. C'eſt par la Confeſſion ou accuſation que les pénitens font eux mêmes de leurs péchés, que les Confeſſeurs peuvent juger s'ils doivent pardonner par l'Abſolution ou retenir les péchés.

D. Quelles conditions doit avoir l'accuſation du pénitent, pour mettre le Confeſſeur en état de juger s'il doit lui donner ou refuſer l'Abſolution ?

R. La Confeſſion ou accuſation du pénitent, pour être bonne, doit avoir trois conditions. Elle doit être, 1°. Humble, 2°. Sincère, 3°. Entière.

D. Qu'eſt ce qu'une Confeſſion humble ?

R. La Confeſſion eſt humble, lorſqu'on ne raconte pas ſes péchés indifféremment comme une hiſtoire, mais qu'on s'en accuſe avec le regret et la confuſion d'un criminel devant ſon juge.

D. Qu'eſt ce qu'une Confeſſion ſincère ?

R. La Confeſſion eſt ſincère, lorſqu'on dit ſimplement ſes péchés comme on les connoit, ſans exagération ni excuſe.

D. Qu'eſt-ce qu'une confeſſion entière ?

R. La Confeſſion eſt entière lorſqu'on déclare tous ſes péchés, au moins mortels, leur nature, leur nombre et circonſtances aggravantes, autant qu'on peut les connoître.

D. Celui qui par honte cacheroit volontairement un péché mortel, ou une circonſtance notablement aggravante, feroit-il une bonne Confeſſion ?

R. Celui qui par honte cacheroit volontairement un péché mortel ou une circonſtance notablement aggravante, feroit une Confeſſion nulle et ſacrilège, qu'il feroit obligé de recommencer toute entière, en y ajoutant l'accuſation de ce nouveau ſacrilège.

D. Eſt-il auſſi néceſſaire d'accuſer les p chés veniels ?

R. Il n'eſt pas abſolument néceſſaire d'accuſer les péchés veniels ; mais cela eſt fort utile, pourvu qu'on le faſſe avec douleur et contrition.

ARTICLE V.

Exercise pour la Confeſſion.

D. QUE doit faire un Chrétien, lorſque le moment de ſe confeſſer eſt arrivé ?

R. Lorſque le moment de ſe confeſſer eſt arrivé il faut 1°. aller humblement ſe mettre à genoux à côté du Prêtre,

Prêtre, ou au Confeſſional. 2°. faire ſur ſoi le Signe de la Croix, en diſant :

En François.	*En Latin.*
Au nom du Père, &c.	In nomine Patris, &c.

Puis continuer.

Béniſſez moi mon Père, parce que j'ai péché.	Benedic mihi, Pater, quia peccavi.

Et tout de ſuite commencer le CONFITEOR.

En François.	*En Latin.*
Je me confeſſe à Dieu, &c. p. 35.	Confiteor Deo. &c. p. 35.

juſqu'à ces mots.

Par ma faute.	Meâ culpâ,

D. Après avoir reçu la Bénédiction du Prêtre, que fait-on ?

R. Après avoir reçu la Bénédiction du Prêtre; il faut dire. 1°. Depuis quel temps on ne s'eſt pas confeſſé. 2°. Si on a reçu l'abſolution à la dernière fois. 3°. Si on a fait la pénitence qui avoit été impoſée. 4°. On commence enſuite à s'accuſer de ſes péchés, tels qu'on les connoit, en diſant à chaque article ; *je m'accuſe de, &c.* 5°. Enfin, ſi le Prêtre trouve bon de faire quelque interrogation, il faut lui répondre avec ſincérité et modeſtie.

D L'accuſation des péchés étant finie, que faut-il faire ?

R. Après qu'on a dit tous ſes péchés, on finit en diſant ; je m'accuſe, de plus, de bien d'autres péchés que je ne connois pas, et de ceux de toute ma vie. J'en demande pardon à Dieu, et à vous, mon père, Pénitence et Abſolution.

Puis tout de ſuite on finit le *Confiteor*, en diſant.

En François.	*En Latin.*
Par ma faute, &c.	Meâ culpâ, &c.

D. Après avoir fini le *Confiteor*, que fait-on ?

R. Après avoir fini le Confiteor, 1°. On écoute avec reſpect et attention les avis que le Confeſſeur trouve bon de donner. 2°. Il faut accepter la Pénitence

qu'il

qu'il impoſe. 3°. S'il trouve à propos de différer l'Abſolution, il faut s'y ſoumettre de bon cœur.

D. Et ſi le Confeſſeur veut bien donner l'Abſolution, que faut-il faire ?

R. Si le Confeſſeur veut bien donner l'Abſolution, il faut, pendant qu'il la donne, renouveller ſon Acte de Contrition, comme ci-deſſus, et puis ſe retirer en ſilence et faire au plutôt la ſatisfaction ou Pénitence impoſée.

ARTICLE VI.

De la Satisfaction.

D. QU'eſt ce que la Satisfaction ?

R. La Satisfaction eſt une réparation qu'on doit à Dieu et au Prochain, pour l'injure ou le tort qu'on leur a fait par le péché.

D. Cette réparation eſt-elle néceſſaire, pour obtenir le pardon de ſes péches ?

R. Cette réparation eſt ſi néceſſaire, que ſans elle ou, au moins, ſans le déſir et la volonté de ſatisfaire autant qu'on le pourra, il ne peut point y avoir de véritable contrition, ni par conſéquent de pardon du péché.

D. Mais quand le péché eſt pardonné, eſt-on encore obligé de faire pénitence ?

R. Quoique le péché ſoit pardonné, il eſt toujours néceſſaire de faire pénitence, parce qu'en nous accordant le pardon de nos péchés dans le Sacrement, Dieu qui efface en notre ame la tache ou la coulpe du péché, et qui nous remet en même tems la peine éternelle que nous avions méritée, ne fait ſouvent que changer cette peine éternelle en une peine temporelle qu'il faut que nous ſouffrions dans cette vie par la Pénitence, ou après la mort dans le Purgatoire.

D. Comment peut-on ſatisfaire à Dieu pour le péché ?

R. On ſatisfait à Dieu. 1°. En acceptant avec ſoumiſſion et en union avec J. C. ſource de tout mérite, les

les peines et les afflictions de la vie. 2°. Par la pratique des œuvres satisfactoires, qui sont le Jeûne, l'Aumône et la Prière. 3°. Et principalement en accomplissant chrétiennement la Penitence que le Confesseur nous impose 4°. En gagnant les Indulgences.

D. Qu'entendez-vous par le Jeûne ?

R. Par le Jeûne, j'entends toutes sortes de mortifications de la chair et des sens.

D. Qu'entendez-vous par l'Aumône ?

R. Par l'Aumône, j'entends toutes sortes de secours spirituels et temporels que nous donnons au prochain dans son besoin.

D. Quelles sont les œuvres de miséricorde corporelles ?

R. Il y a sept œuvres de miséricorde corporelles.

1. *Donner à manger à ceux qui ont faim.*
2. *Donner à boire à ceux qui ont soif.*
3. *Vêtir les nuds.*
4. *Loger les Pélerins et Etrangers.*
5. *Visiter les Malades.*
6. *Délivrer ou consoler les Prisonniers.*
7. *Ensevelir les Morts.*

D. Quelles sont les œuvres de miséricorde spirituelles ?

R. Il y a aussi sept œuvres de miséricorde spirituelles.

1. *Enseigner les ignorans.*
2. *Reprendre ceux qui manquent.*
3. *Conseiller ceux qui sont en peine.*
4. *Consoler les affligés.*
5. *Supporter les défauts et humeur du prochain.*
6. *Pardonner les injures.*
7. *Prier pour les Vivans et les Morts, et même pour ses ennemis.*

D. Qu'entendez-vous par la Prière ?

R. Par la Prière, j'entends toutes les œuvres de dévotion et de piété envers Dieu, qui sont en usage dans l'Eglise.

D.

D. Qu'entendez-vous par les Indulgences ?
R. Par les Indulgences, j'entends des Graces que l'Eglise accorde aux fidèles pour la rémission des peines temporelles dûes à leurs péchés.
D. Qui est-ce qui peut accorder des Indulgences ?
R. C'est le Pape et les Evêques qui peuvent accorder des Indulgences.
D. Qui leur a donne ce pouvoir ?
R. C'est Notre Seigneur J. C. qui a donné ce pouvoir au Pape et aux Evêques, par l'autorité absolue qu'il leur a donnée de lier et de délier les pécheurs.
D. Que faut-il faire pour gagner les Indulgences ?
R. Pour gagner les Indulgences, il faut. 1°. Etre véritablement repentant de tous ses péchés. 2°. Accomplir fidèlement les conditions prescrites par celui qui accorde l'Indulgence.
D. Ne peut-on pas, lorsqu'on a gagné les Indulgences, se dispenser de faire pénitence ?
R. Les indulgences ne nous dispensent pas de faire pénitence. 1°. Parce que, pour gagner l'Indulgence, il faut être véritablement pénitent, c'est à dire, disposé à porter, autant qu'on le pourra, la peine de ses péchés, l'Indulgence n'étant accordée que pour suppléer à notre foiblesse. 2°. Parce que la pénitence est un devoir essentiel de la vie Chretienne, dont J. C. lui même nous a donné le commandement et l'exemple.
D. Comment peut-on satisfaire au prochain ?
R. On satisfait au prochain, en réparant le tort qu'on lui a fait dans sa personne, ses biens ou son honneur.

CHAPITRE II.

De l'Eucharistie.

ARTICLE PREMIER.

De l'Eucharistie en général.

D. QU'est-ce que l'Eucharistie ?
R. L'Eucharistie est un Sacrement *(permanent)* Qui con-

contient réellement et en vérité, le Corps, le Sang, l'Ame et la Divinité de N J. C. ſous les eſpèces ou apparences du Pain et du Vin.

D. *Pourquoi dites-vous que c'eſt un Sacrement* (permanent?)

R. *Je dis que l'Euchariſtie eſt un Sacrement* (permanent) *parcequ'il n'en eſt pas de celui-ci comme des autres Sacremens, qui conſiſtent dans une action paſſagère, par laquelle on nous en fait l'application ; au lieu que l'Euchariſtie demeure dans un etat fixe et* (permanent,) *que nous appellons le St. Sacrement de l'autel, et qui ne nous eſt appliqué que par la Communion.*

D. Où ſe fait le Sacrement de l'Euchariſtie ?

R. Le Sacrement de l'Euchariſtie ſe fait à la Sainte Meſſe.

D. Par quelles paroles ?

R. Par les paroles de la Conſécration que le Prêtre prononce, au nom de Jeſus-Chriſt, ſur le Pain et ſur le Vin, qui ſont la matière de ce Sacrement.

D. Quelles ſont ces paroles ?

R. Les paroles de la Conſécration ſont celles-ci : *ceci eſt mon Corps*, dites ſur le Pain, et *ce-ci eſt mon Sang*, dites ſur le Vin

D. Quelle eſt la vertu de ces paroles ?

R. Par la vertu des paroles de la Conſécration, le Pain eſt changé au vrai Corps, et le Vin au vrai Sang de N. S. J. C. *par un myſtère que l'Egliſe appelle* TRANSUBSTANTIATION ?

D. Que ſignifie ce mot *Tranſubſtantiation ?*

R. Le mot TRANSUBSTANTIATION ſignifie le changement d'une ſubſtance en une autre.

D. Eſt-ce que la ſubſtance du Pain et du Vin ne demeure pas dans l'Euchariſtie après la Conſécration ?

R. Il ne reſte dans l'Euchariſtie, après la Conſécration, que les eſpèces ou apparances du pain et du vin, et ſous chaque eſpéce eſt J. C. tout entier, *C'eſt ce qu'on appelle le myſtère de l'Euchariſtie.*

D.

D. Si vous croyez ce grand Myſtère, faites-en un Acte de Foi.

R. MON Dieu, je crois fermement, et plus fermement que ſi je le voyois de mes propres yeux, que le Corps, le Sang, l'Ame et la Divinité de J. C. notre Sauveur, ſont réellement et ſubſtantiellement préſens dans le Saint Sacrement de l'Euchariſtie ; et je ſuis prêt à donner mon ſang et ma vie pour la défenſe de cette vérité, parce que c'eſt J. C. mon Sauveur lui-même qui la dite et révélée.

D. Quand eſt-ce que J. C. nous a appris cette vérité ?

R. J. C. nous a appris la vérité de ſa preſence réelle dans l'Euchariſtie, le Jeudi Saint, veille de ſa Paſſion, lorſqu'il inſtitua ce Sacrement.

D. Que fit il alors ?

R. Il prit du Pain et le bénit, et le donna à ſes Diſciples, en diſant ; prenez et mangez ; ceci eſt mon Corps. Puis il leur préſenta le Calice, en diſant ; prenez et buvez ; ceci eſt mon ſang. Enfin il leur donna le pouvoir de faire la même choſe, en leur diſant ; faites ceci en mémoire de moi.

D. Comment eſt-ce que ce Sacrement permanent en lui même, eſt appliqué aux fidèles ?

R. Le Sacrement de l'Euchariſtie eſt appliqué aux fidèles par la ſainte Communion.

ARTICLE II.

De la Communion.

D. QU'eſt-ce que communier ?

R. Communier, c'eſt recevoir le ſaint Sacrement de l'Euchariſtie.

D. Les Chrétiens ſont-ils obligés de communier quelquefois ?

R. Tous les Chrétiens ſont étroitement obligés de communier.

1°.

1°. Lorſqu'après avoir atteint l'âge de diſcrétion, ils ſont ſuffiſamment inſtruits et preparés au jugement des Prêtres. C'eſt ce qu'on appelle faire la première Communion.

2°. Au moins une fois tous les ans, au tems de Pâques c'eſt ce qu'on appelle faire ſes Pâques.

3°. Lorſqu'on eſt en danger de mort; c'eſt ce qu'on appelle recevoir le ſaint Viatique.

D. *Peut-on communier plus ſouvent?*

R. *On peut, et il eſt à propos et très utile de communier ſouvent.*

D. *Pourquoi cela?*

R. *A cauſe des grands fruits et avantages que produit en nous une bonne Communion.*

D. *Quels ſont ces avantages?*

R. *Il y a quatre principaux avantages d'une bonne Communion.*

1. *Elle nous unit intimement à J. C. qui devient la nourriture de notre ame.*
2. *Elle augmente en nous la vie ſpirituelle de la Grace.*
3. *Elle modère la violence de nos paſſions, et affoiblit la concupiſſence.*
4. *Elle eſt un gage de la réſurrection glorieuſe et de la vie éternelle.*

D. Que faut-il faire pour bien communier?

R. Pour bien communier, il faut s'y préparer avec ſoin.

D. En quoi conſiſte cette préparation?

R. La première et la plus eſſentielle préparation à la Ste. Communion, c'eſt d'être en état de grace.

D. Qu'eſt-ce qu'être en état de grace?

R. Etre en état de grace, c'eſt n'avoir commis aucun péché mortel; ou ſi on en a commis, les avoir effacés par une bonne Confeſſion.

D. Eſt-ce un grand mal de communier en état de péché?

R. Communier en état de péché, c'eſt commettre un horrible ſacrilège comme Judas, *profaner et traiter*

indignement le Corps et le Sang de J. C. Et comme dit St. Paul, manger et boire son jugement et sa condamnation.

D. Outre l'état de grace ou pureté de cœur, y-a-t-il quelqu'autre disposition nécessaire pour bien communier ?

R. Outre l'état de grace, il y a encore deux sortes de dispositions nécessaires pour bien communier. Les unes regardent le corps et les autres l'ame.

D. Quelles sont les dispositions du corps ?

R. La première disposition de corps, absolument nécessaire pour bien communier, *excepté pour les malades qui communient en Viatique*, c'est d'être à jeûn, c'est à-dire, n'avoir ni bu, ni mangé depuis minuit. La seconde, moins nécessaire, mais de bienséance importante, c'est d'être proprement, mais modestement vêtu selon son état.

D. Qu'elles sont les dispositions de l'ame, outre l'état de grace, importantes pour bien communier ?

R. Les dispositions de l'ame importantes pour bien communier, sont la dévotion et la ferveur, auxquelles il faut s'exciter, en produisant les actes convenables.

ARTICLE III.

Exercice pour la Communion.

D. COmment faut-il communier pour le bien faire ?

R. Pour bien communier, il faut observer trois choses ; 1. Ce qu'il faut faire avant la Communion. 2. Ce qu'il faut faire pendant qu'on communie. 3. Ce qu'il faut faire après la Communion.

D. Quels sont les Actes par lesquels il faut se préparer à la Communion ?

R. Il y a cinq Actes principaux par lesquels on doit se préparer immédiatement à la Sainte Communion.

D. Nommes les.

R. Des Actes de Foi, d'Humilité, de Contrition, d'Amour et de Déſir.

D. Faites un Acte de Foi, ſur la préſence réelle.

R. *Mon Dieu, je crois fermement, et plus fermement que ſi je le voyois de mes propres yeux, que le Corps, le Sang, l'Ame et la Divinité de J. C. mon Sauveur, ſont réellement et ſubſtantiellement préſens dans le St. Sacrement; et je ſuis prêt de donner mon ſang et ma vie pour la défenſe de cette vérité, parce que c'eſt J. C mon Sauveur lui-même qui l'a dite et révélée.*

Ou plus brièvement.

ACTE DE FOI.

MON Seigneur J. C. je crois plus fermement qui ſi je le voyois des yeux du corps, que c'eſt vous même que je vais recevoir en recevant le Saint Sacrement.

D. Faites un Acte d'Humilité.

R. MON Dieu, je ſuis extrêmement indigne que vous entriez en moi; mais j'eſpère en votre bonté infinie: dites ſeulement une parole, et mon ame ſera guérie de toutes ſes misères.

D. Faites un Acte de Contrition.

R. MOn Dieu, j'ai un extrême regret de vous avoir offenſé, parce que vous êtes infiniment bon et infiniment aimable et que le péché vous déplait. Pardonnez-moi par les mérites de J. C. je fais un ferme propos, moyennant votre ſainte Grace, de ne plus vous offenſer jamais et de faire pénitence.

D. Faites un Acte d'Amour.

R. MON Dieu, je vous aime de tout mon cœur, et per deſſus tout ce que j'ai de plus cher au monde.

D. Faites un Acte de Déſir.

R. VEnez ô divin Jeſus, venez dans mon cœur, délivrez le de tous ſes maux, combiez-le de vos

biens et de vos Graces, il désire ardemment de vous recevoir.

D. Quand est ce qu'il faut produire ces Actes ?

R. C'est principalement pendant la Messe, à laquelle on doit communier, qu'on doit produire ces Actes plus de cœur que de bouche.

D. Est-il absolument nécessaire d'entendre la Messe avant de recevoir la Sainte Communion.

R. C'est la coutume de fidèles d'entendre la Messe avant de recevoir la Sainte Communion, et il ne faut pas s'en dispenser sans nécessité.

D. Quand le moment de communier est arrivé que faut-il faire ?

R. Quand le moment de communier est arrivé, il faut 1. S'approcher de la Sainte Table avec respect et modestie. 2. Se mettre à genoux et étendre sur ses mains la nappe de communion.

D. Quand le Prêtre présente la Sainte Hostie, comment faut-il la recevoir ?

R. Pour recevoir décemment la Sainte Hostie, il faut ouvrir la bouche médiocrement, et avoir la langue un peu avancée sur la lèvre de dessous.

D. Ayant reçu la Sainte Hostie, que faites vous ?

R. Après qu'on a reçu la Sainte Hostie, il faut l'avaler avec respect et dévotion sans la laisser fondre entièrement dans la bouche.

D. Et si la Sainte Hostie venoit à s'attacher au palais, que faudroit-il faire ?

R. Si la Sainte Hostie venoit à s'attacher au palais, il faudroit, sans se troubler, la détacher doucement avec la langue, sans y porter les doigts.

D. N'est-il pas nécessaire de communier aussi sous l'espèce du Vin ?

R. Jesus-Christ tout entier, vivant et glorieux, tel qu'il est aujourd'hui dans le Ciel, étant réellement et substantiellement présent sous chaque espèce consacrée,

crée, il ſuffit pour le Sacrement de le recevoir ſous une ſeule eſpèce, quelle qu'elle ſoit.

ARTICLE IV.

De l'Action de graces après la Sainte Communion.

D. LOrſque la Ste. Hoſtie eſt avalée que faut-il faire ?

R. Lorſque la Ste. Hoſtie eſt avalée, il faut ſe retirer à l'écart, et employer ces premiers momens infiniment précieux, pour faire l'action de graces.

D. Combien de temps doit-on employer à l'action de graces ?

R. Il convient d'employer à l'action de graces, au moins environ un quart d'heure.

D. A quoi faut il s'occuper pendant ce temps-là ?

R. Il faut, pendant le temps de l'action de graces, s'occuper à produire différens Actes, plus de cœur que de bouche.

D. Quels ſont les principaux Actes de l'action de graces ?

R. Il y a cinq principaux Actes de l'action de graces, qui ſont d'Adoration, d'Amour, de Remerciment, d'Offrande et de Demande.

D. Faites un Acte d'Adoration.

R. MON Sauveur, je vous adore comme mon Créateur ; je m'unis aux adorations profondes que la très Sainte Vierge, les Anges et les Saints vous rendent dans le Ciel, et j'offre à la très-Sainte Trinité toutes celles que vous lui rendez dans le très-Saint Sacrement.

D. Faites un Acte d'Amour.

R. O Jeſus mon Sauveur, bonté ſouveraine et ſource de tous biens, je vous aime de tout mon cœur.

D. Faites un Acte de Remerciment.

R. MON Sauveur, je vous remercie de tout mon cœur de toutes les graces que j'ai reçues de vous, et particulièrement de la bonté infinie avec laquelle vous avez bien voulu vous donner à moi qui en ſuis indigne.

D. Faites un Acte de Demande.

R. DIvin Sauveur, vous connoiſſez les beſoins de mon ame, remédiez à ſes foibleſſes et à ſa pauvreté, et ſur tout augmentez en moi votre ſaint amour et le crainte de vous offenſer. Secourez, Seigneur, votre Sainte Egliſe dans tous ſes beſoins; ſanctifiez ceux qui ſont dans ſon ſein, et ſur-tout mes parens, mes amis et ennemis, mes ſuperieurs et mes bienfaiteurs; faites-nous à tous la grace de vous ſervir uniquement.

D. Faites un Acte d'Offande.

R. MON Dieu, recevez l'offrande que je vous fais de tout ce que je poſſede; diſpoſez en ſelon votre bon plaiſir, et ſouffrez qu'en m'offrant à vous, je vous offre vous-même à la très ſainte Trinité, pour l'expiation de mes péchés et de ceux de tous les hommes.

D. Eſt-il néceſſaire de produire de bouche tous les Actes, avant et après la Communion?

R. Il eſt très à propos de produire de bouche tous les Actes, avant et après la Communion; mais il eſt ſurtout néceſſaire d'en exciter les ſentimens dans ſon cœur.

REMARQUE.

Les perſonnes les plus groſſières et qui n'ont point de mémoire, pourront, au lieu de tous ces Actes, réciter avec attention et dévotion, l'Oraiſon Dominicale, la Salutation Angélique, le Symbole des Apôtres, et autres Prières Chrétiennes, comme en la Prière du Matin, Page 32.

D. Comment faut-il paſſer la journée en laquelle on a eu le bonheur de communier?

R. Le jour auquel on a eu le bonheur de communier, doit être ſanctifié. 1. Par le recueillement et l'éloignement des compagnies. 2. Par la Prière et par les bonnes œuvres et ſurtout en aſſiſtant, autant qu'on le peut, aux offices de l'Egliſe.

A R

ARTICLE V.

Du Saint Sacrifice de la Messe.

D. L'Euchariſtie n'eſt-elle qu'un Sacrement ?

R. L'Euchariſtie eſt non ſeulement un Sacrement, mais encore un Sacrifice.

D. Qu'eſt ce qu'un Sacrifice ?

R. Le Sacrifice eſt l'Offrande qu'on fait à Dieu d'une choſe ſenſible qu'on détruit en ſon honneur, pour rendre témoignage au Souverain Domaine qu'il a ſur toutes les créatures.

D. Eſt-ce quelque chose de bien excellent que le Sacrifice?

R. Le Sacrifice eſt le plus grand et le plus excellent de toutes les Actes de Religion.

D. Le Sacrifice eſt-il eſſentiel à la Religion ?

R. Le Sacrifice eſt ſi eſſentiel à la Religion, que ſans cela il ne peut point y en avoir de véritable.

D. Que faut-il donc penſer de toutes les Religions qui n'ont ni Sacrifice ni Autel ?

R. Nous devons croire que toutes les Religions qui n'ont ni Sacrifice ni Autel, ne ſont pas veritables.

D. Pourquoi cela ?

R. Parce qu'elles n'honorent pas Dieu de la manière dont il mérite et dont il veut être honoré.

D. Y a-t-il quelque Sacrifice qui puiſſe honorer Dieu autant qu'il le mérite ?

R. Le Sacrifice des Chrétiens eſt capable d'honorer Dieu autant qu'il le mérite.

D. Quel eſt ce Sacrifice ?

R. Le Sacrifice des Chrétiens eſt le Sacrifice de la Croix où J. C. s'eſt offert lui-même à Dieu ſon Père, pour le ſalut de tous les hommes.

D. Mais le ſacrifice de la Croix s'étant accompli une fois ſur Calvaire, il ne reſte donc plus de Sacrifice aux Chrétiens ?

R. Nous avons, dans la Religion Catholique, la repréſentation réelle et la continuation du Sacrifice de la Croix, dans celui de la Sainte Meſſe.

D.

D. Qu'est ce que la Messe ?

R. La Messe est l'Offrande du Corps et du Sang de Notre Seigneur J. C. faite à Dieu par le Prêtre.

D. Pourquoi dites-vous que le Sacrifice de la Messe est la représentation réelle et la continuation du Sacrifice de la Croix ?

R. Je dis que la Ste. Messe est la représentation réelle et la continuation du sacrifice de la Croix, parce que dans la Messe comme sur le Calvaire, c'est le même Sacrificateur, qui est J. C. c'est la même victime, qui est son Corps et son Sang.

D. Ce sont les Prêtres qui disent la Messe, ce n'est donc pas J. C. qui y est Sacrificateur ?

R. Ce sont les Prêtres qui disent la Messe, mais c'est J. C. Prêtre éternele, selon l'ordre de Melchisedech, qui en est le Ministre principal : les Prêtres ne font que le representer extérieurement, ils parlent ils agissent en son nom.

D. Qui est-ce qui leur a donné ce pouvoir ?

R. C'est J. C. lui même qui a donné le pouvoir aux Prêtres de le représenter à l'Autel, lorsque, dans l'Institution de l'Eucharistie, il dit à ses Apôtres, faites ceci en mémoire de moi.

D. N'y a-t-il pas quelque différence entre le Sacrifice de la Croix et celui de la Messe ?

R. Entre le Sacrifice de la Croix et celui de la Messe il n'y a de différence que dans la manière de l'offrir ; et cette différence consiste principalement en deux choses.

D. Quelle est la première différence ?

R. La première différence, entre le Sacrifice de la Croix et la Sainte Messe, c'est qu'à la Croix l'offrande fut sanglante, et à la Messe elle est non sanglante.

D. Qu'entendez-vous par *sanglante* et *non sanglante* ?

R. Par offrande *sanglante*, j'entends le séparation réelle du sang d'avec le Corps de J. C. et, par *non sanglante*,

glante, j'entends une ſéparation ſeulement myſtique et repréſentative.

D. *Comment ſe fait cette ſéparation myſtique et répréſentative ?*

R. *La ſéparation myſtique du Corps et du Sang de J. C. à la ſainte Meſſe, ſe fait par la vertu des paroles de la conſécration, qui ſe prononcent ſéparément ſur les deux eſpèces, et opèrent* (directement) *ce qu'elles ſignifient.*

D. Quelle eſt la ſeconde difference entre le Sacrifice de la Croix et la Sainte Meſſe ?

R. La ſeconde différence, entre le Sacrifice de la Croix et la Sainte Meſſe, eſt que ſur la Croix, Jeſus Chriſt alors mortel, perdit réelement la vie par la ſéparation de ſon Ame d'avec ſon Corps. Sur l'Autel, Jeſus-Chriſt immortel et glorieux ne perd que ſon être Sacramentel, par la ſéparation de ſa préſence réelle d'avec les eſpèces Sacramentelles, lorſqu'elles ſont conſumées par la Communion du Prêtre.

D. A qui peut-on offrir le Sacrifice ?

R. On ne peut offrir le Sacrifice qu'à Dieu ſeul.

D. N'offre-t-on pas la Meſſe à la St. Vierge et aux Saints ?

R. On n'offre pas la Meſſe à la Sainte Vierge ni aux Saints ; mais quand on la dit en leur honneur, on l'offre à Dieu ſeul pour le remercier des graces qu'il leur a faites et les engager par là à joindre leurs interceſſions à nos prières.

D. *Pour quelles fins offre-t-on à Dieu le ſaint Sacrifice de la Meſſe ?*

R. *On offre à Dieu le ſaint Sacrifice de la Meſſe pour quatre fins principales figurées par tous les différens Sacrifices de l'ancienne Loi 1°. Pour adorer Dieu 2°. Pour appaiſer ſa colère. 3°. Pour lui demander ſes graces. 4°. Pour le remercier de tous ſes bienfaits.*

D. Pour qui peut-on offrir le Sacrifice ?

R.

R. On peut offrir le Sacrifice pour tous les besoins spirituels et temporels des fidèles, et pour le soulagement des ames du Purgatoire.

D. Comment faut-il assister à la Sainte Messe ?

R. Il faut assister à la Sainte Messe avec modestie et devotion.

D. Qu'est ce qu'assister avec modestie ?

R. La modestie règle l'extérieur, et renferme quatre choses.

1. Etre modestement vêtu.
2. Ne point parler, ni s'entretenir avec personne.
3. Ne pas jetter les yeux de côté et d'autre.
4. Se tenir dans une posture respectueuse, et à genoux, autant qu'on le peut.

D. Qu'est-ce qu'assister à la Messe avec dévotion ?

R. La dévotion règle l'intérieur, et renferme plusieurs manières de s'occuper pendant la Sainte Messe.

La première c'est de réciter des Prières vocales, soit en les lisant, ou récitant par cœur, en union avec celles que fait le Prêtre.

La seconde, c'est de se représenter, qu'en assistant à la Sainte Messe, c'est comme si on assistoit au Sacrifice de J. C. sur la Croix.

La troisième, c'est de méditer la Passion de Notre Seigneur J. C. qui nous est représentée par les différentes parties de la Messe. Et surtout de s'unir au Prêtre lorsqu'il communie, pour faire avec lui la Communion spirituelle.

TABLE

De ce qui est contenu dans le Petit Catéchisme.

Fin de la Table du petit Catéchisme.